

MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH – VIX HISTORIQUE



Tout débute fin 1960, l'Abbé Joseph GODET, venant du Haut bocage Vendéen, est nommé curé à Vix.



Rapidement il fut frappé par le nombre relativement important de personnes âgées très isolées, repliées sur elles-mêmes, comme coupées de leur environnement, aux conditions de vie précaires. Car même pour ceux qui ont le bonheur d'avoir des enfants, l'évolution de la vie et ses contraintes croissantes ne permettent plus, ou rarement, une vie en communauté de plusieurs générations.

A côté de l'Eglise et de la cure, au cœur du village mais à l'écart du bruit et s'ouvrant vers le « Marais » se trouvait une maison assez vaste, dite « bourgeoise » et qu'en Vendée on appelle plus savoureusement un « logis », nom prédestiné. Or l'occupante de ce « logis », Madame veuve RENOUX Augustin venait de décéder. L'héritage du « logis » revenait à une fille, Madame ARNAUD, laquelle demeurait à Marans (Charente-Maritime). Cette bâtisse datait de 1888, construite sur 5.600 m² de terrain.

L'Abbé GODET envisage alors d'acquérir cette demeure pour en faire une maison de retraite pour ces personnes seules. Il fit part de son projet aux instances religieuses qui approuvèrent sous réserve de l'accord de Madame ARNAUD. Lorsque celle-ci fut mise au courant, elle fut conquise par le projet et accepta de vendre la maison. Evidemment il fallait de l'argent pour l'acheter !

Le notaire de l'époque, Maître MEUNIER, intervint auprès de clients susceptibles d'être intéressés par ce projet de maison de retraite car préoccupés par leurs vieux jours. C'est ainsi que Mr Jean PROUZEAU apportait 10.000 frs, Mr Henri SUREAU 2.500 frs, Mme Vve SACRE 5.000 frs et Mme Vve PANNETIER 5.000 frs. Le total de ces sommes apportées correspondant au prix de vente du bien, soit 22.500 francs.

L'acte d'acquisition fut signé le 16 février 1962 en l'étude de Maître MEUNIER à Vix.

Après l'accomplissement des formalités de publicité foncière, celles relatives à la constitution de la société ont été les suivantes :

- 27 février 1962 - Les statuts de la société, inspirés d'une maison de retraite de Ste Gemme la Plaine, élaborés et déposés au rang des minutes chez Maître MEUNIER.
- 5 mars 1962 - Apport immobilier publié au Bureau de Fontenay-le-Comte, volume 4122, n° 31.
- 17 mars 1962 - Déclaration à la Sous-Préfecture de Fontenay-le-Comte, récépissé de déclaration n° 1661 du même jour.
- 30 mars 1962 - Publication au Journal Officiel.

Dans le même temps, les habitants de la commune ont largement répondu à une souscription puisqu'il fut ainsi recueilli la somme de 32.449,32 francs (environ 100 smic mensuel de 1962). Cette somme fut affectée essentiellement à l'aménagement indispensable du corps de bâtiment de l'époque, à l'achat de matériel et à la création de 6 chambres pour une capacité d'hébergement de 11 personnes.

Il fut créé un comité dit « Association de Bienfaisance », à but non lucratif, régi par la loi de 1901. Cette Maison privée prendra l'appellation « Maison de Retraite Saint Joseph », elle porte simplement le prénom de son concepteur, l'Abbé Joseph GODET.

Le premier Conseil d'Administration est composé comme suit :

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| - Mr Jean PROUZEAU | Président |
| - Mme Vve Jeanne PANNETIER | Vice-Présidente |
| - Mr Henri SUREAU | Vice-Président |
| - Mr l'Abbé Joseph GODET | Trésorier |
| - Sœur Saint VINCENT DE PAUL | Trésorière adjointe |
| - Mr Pascal CLAVURIER | Secrétaire |
| - Mr Paul BOUHIER | Membre |
| - Mr Maurice PLAIRE | Membre |
| - Maître Raymond MEUNIER | Membre |

C'est véritablement un esprit de « charité » qui est à la source de cette œuvre. Le but de cette association est, en effet, de venir en aide et de porter assistance, par priorité aux habitants de la commune de Vix et selon les disponibilités aux personnes d'autres communes.

D'emblée l'idée directrice de cette fondation était non pas d'en faire un hospice mais un foyer vivant où chacun, déchargé de tous les soucis matériels de l'existence, retrouve son « chez-soi » dans une chambre propre, meublée à son gré et y conserver les souvenirs qui l'attachent toujours à son passé.

La direction et le service étaient assurés par la congrégation des sœurs de l'Union Chrétienne alors en place à Vix. La première directrice en fut Sœur Saint VINCENT de PAUL.

Fin 1962 - Les travaux d'aménagement (6 chambres / 11 personnes) du bâtiment furent terminés. - **annexe bâtiment n° 1**

15 novembre 1962 - les premiers pensionnaires sont accueillis. 19 mai 1963 - Bénédiction de la Maison de Retraite par Monseigneur CAZAUX, évêque du diocèse de LUCON



VIX. — Devant la foule massée sur la place de l'Eglise, Mgr Cazaux se rend à la Maison de retraite.

Vix était en fête, dimanche, pour accueillir Mgr Cazaux venu dans la paroisse afin de bénir la Maison de retraite appelée « Maison Saint Joseph » et dont nous avons parlé à différentes reprises.

A 16 h. 45 Mgr Cazaux, précédé de la musique « l'Union Catholique » de Vix, était accueilli sur la place de l'Eglise par l'abbé Godet, curé, entouré du doyen de Maillezais, du chanoine Vite, aumônier de l'Union Chrétien ; de l'abbé Renoux, curé de Damvix ; de l'abbé Pavageau, curé de Maille ; de la R.M. Supérieure de l'Union Chrétienne ; de la directrice de la Maison de Ste-Gemme,

et de la directrice de la Maison de Vix.

On notait également la présence de M. Monardeau, conseiller municipal, représentant le maire de Vix et des membres du comité d'administration de la Maison : MM. Prouzeau, président ; H. Sureau, R. Meunier, P. Bouhier, P. Clavier, M. Flaire ; M. Vve Panetier.

Les enfants des écoles libres étaient présents avec M. Elraud, directeur, et Mlle Caillaud, directrice, ainsi que de nombreux paroissiens et paroissiennes.

Après le salut du Saint Sacrement donné par l'abbé Largeau,

curé de St-Pompain et enfant de Vix, le cortège se rendait à la Maison de retraite, où Mgr Cazaux procédait à la bénédiction des locaux. M. Jean Prouzeau, président de la Maison, prononçait une allocution pour souhaiter la bienvenue à l'évêque de Luçon et dire combien tous étaient heureux de l'accueillir. De son côté, l'abbé Godet retraçait comment la Maison St-Joseph vit le jour.

Mgr Cazaux soulignait combien sa joie était grande de bénir cette maison, œuvre de la générosité des paroissiens et d'un comité dévoué.

Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie.

Novembre 1963/été 1965 - Travaux 2ème tranche - annexe bâtiment n° 2

- Les inscriptions sont importantes, il est comptabilisé à l'époque plus de 100 demandes.
- L'étude des travaux est confiée à Monsieur GUIGNARD architecte à Poitiers.
- Il s'agit d'un bâtiment en prolongation de la façade d'origine qui comprendra 10 nouvelles chambres.
-

Fin 1969 - 3ème tranche - annexe bâtiment n°3

- Les besoins sont évidents, dès 1965 sa réalisation est envisagée mais ne verra le jour que fin 1969 grâce à des aides à la construction et un emprunt. Pour obtenir ce financement contracté auprès d'établissements bancaires, des membres du Conseil d'Administration ont été amenés à cautionner personnellement, sur leurs biens propres, l'emprunt qui était nécessaire. Cette construction dite « aile centrale » a permis de porter la capacité totale des chambres à 36 résidents.



Avec cet agrandissement, trois personnes « laïques » furent recrutées.

- 5 juillet 1970 - Inauguration officielle de la Maison de Retraite. Monseigneur PATY évêque du diocèse de Luçon présidait cette cérémonie en présence de nombreuses personnalités.
- 5 juillet 1970 - Inauguration officielle de la Maison de Retraite. Monseigneur PATY évêque du diocèse de Luçon présidait cette cérémonie en présence de nombreuses personnalités.

Mgr PATY BÉNIT LA MAISON DE RETRAITE DE VIX



Les vieillards de Vix étaient en fête dimanche dernier. S'il régnait une chaleur caniculaire dans la cour de la Maison de Retraite Saint-Joseph, qu'était venu bénir Mgr Paty, il faisait bon dans le cœur des anciens.

Quelques-uns n'ayant pu quitter leur chambre, écoutèrent, dans leur fauteuil ou dans leur lit, l'allocution de leur curé, M. l'Abbé Godet, qui remercia tous ceux dont le dévouement et la compétence furent si souvent mis à contribution, au cours de l'édification de ce foyer de vieillards.

UN FOYER ORIGINAL

Il fit ensuite un bref historique soulignant les particularités originales de cette maison : chaque pensionnaire peut y amener ses meubles et ses souvenirs, de façon à ne pas être dépaycé en conservant son décor familial, dans un cadre particulièrement propice au repos des vieux jours. Tous ceux qui entrent ici sont assurés d'y rester jusqu'à leurs derniers jours, même s'ils deviennent infirmes ou grabataires. Enfin, chaque vieillard prend ses repas dans sa chambre,

préservant ainsi son intimité. Il fit également remarquer que, de par sa situation centrale, le foyer fait directement corps avec la communauté locale, jusque dans les offices religieux qui lui parviennent grâce à une judicieuse sonorisation.

L'abbé Godet, exprima enfin sa reconnaissance, à Mgr Paty, aux religieuses de l'Union chrétienne et à la mère générale, Mère Saint-Vincent, qui se dévouent sans compter, ainsi qu'à M. Jean Prouzeau, président de l'Association de Bienfaisance, et à toute la population de Vix, qui a collaboré à cette réalisation. Auparavant, M. Sureau, vice-président, avait remercié toutes les personnalités présentes et exprimé sa joie de voir enfin achevée l'œuvre à laquelle il a collaboré avec tant d'enthousiasme.

Mme Adrohero, hôte elle-même de la maison Saint-Joseph, exprima au nom de tous, sa gratitude, envers tous ceux qui ont œuvré pour leur faire une vieillesse plus douce.

M. Bousseau insista quant à lui sur la nécessité d'une telle réalisation et exprima sa satisfaction envers les jeunes et moins jeunes qui se soucient des vieillards : « C'est par le sentiment que les semences du bien sont jetées sur le monde », dit-il, après Anatole France.

**LE SOUCI DES ANCIENS
UN SIGNE DE CIVILISATION**

Enfin, Mgr Paty exprima le sentiment qui présidait à cette bénédiction, la joie, joie de voir l'entreprise menée à bien, joie des hôtes dans un vrai foyer, le souci et la sollicitude à l'égard des anciens est un signe de civilisation, dit-il en constatant que la Vendée est à l'avant-garde dans ce domaine.

La bénédiction fut suivie d'un vin d'honneur et la fanfare de Vix entonna quelques joyeuses marches, outre les personnalités déjà citées, nous pouvions remarquer la présence du maire, M. Martineau et son conseil municipal, M. l'Abbé Robin, vicaire épiscopal, M. Prouzeau, président du Comité de Bienfaisance, M. Durit, directeur du Crédit foncier, M. le Doyen de Maillezais, et tous les prêtres du canton et des environs, Mère générale de l'Union chrétienne, Mère Thérèse, supérieure de Notre-Dame, tous les membres du comité : Mme Veuve Pannetier, Maître Meunier, notaire à Vix, Mère Gemma, directrice de la Maison, MM. P. Clavurier, P. Bouchier, M. Plaire, ainsi que les chefs d'entreprise ayant participé à la construction de la maison.

1969 / 1977 - On peut souligner ici le dynamisme des membres influents de l'époque. Leur désir d'apporter un essor à cette maison apparait de façon flagrante. C'est ainsi qu'entre 1969 et 1977, un grand nombre d'acquisitions foncières, d'échanges et d'aménagements furent réalisés.



(Photo André Laurent - 85 Vix)

Au cours d'une visite de l'Etablissement, M. le Sous-Préfet de Fontenay-le-Comte en compagnie du Maire et des Membres du Comité

- 21 février 1969 - Acquisition et aménagement de la « petite maison », Veuve ARNAUD, au couchant du premier bâtiment. Il a été créé là 7 chambres et le centre de soins (fin des travaux en 1974). **Annexe bâtiment n°4**
- 18 février 1971 - Monsieur Jean PROUZEAU, Président du Conseil d'administration décède.
- 9 mars 1971 - Monsieur Henri SUREAU lui succède.



- 1^{er} octobre 1973 - Acquisition d'un garage appartenant à Mr et Mme DESMARETZ, au midi de la rue. **Annexe bâtiment n° 5**
- 16 février 1974 - acquisition de bâtiments appartenant à Mr Marc SACRE à usage de servitudes. Ces bâtiments ont été démolis pour y aménager un jardin d'agrément, au midi du bâtiment central. Lors de cette démolition, la venelle servant de passage d'accès à la Cure a été supprimée et une parcelle de même superficie a été cédée à la Cure pour l'élargissement de sa cour. **Annexe bâtiment n° 6**
- 8 mars 1977 - Echange avec la commune de Vix : Par acte, la Maison de Retraite a cédé à la commune de Vix le garage de Mr et Mme DESMARETZ acquis en 1973 - **annexe bâtiment n°5** - en vue de l'élargissement de la rue. En contre échange, la commune a cédé à la Maison de Retraite une parcelle de 0 are 47 centiares pour servir de parking privé et versé une soulte de 15.000 francs. **Annexe bâtiment n° 7**

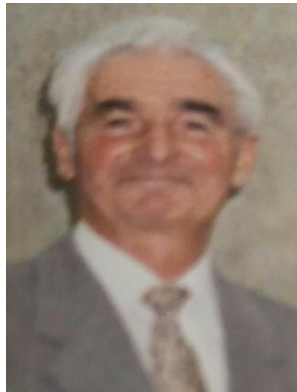
1979 - Construction de « l'aile Nord-Est » qui comprend notamment la chaufferie, la buanderie, la lingerie et 12 chambres supplémentaires. **Annexe bâtiment n°8**

1982 - Recrutement du premier directeur laïc, Monsieur Didier POIRAUD. La direction était confiée depuis 1962 à des sœurs de la congrégation, successivement Sœur St Vincent de Paul, Sœur Gemma, Sœur Marie-Agnès et Sœur Monique.

1984 - Construction d'une maison d'habitation pour le logement de fonction du directeur. Pour ce faire, la Maison de Retraite fait l'acquisition auprès de l'association diocésaine de Luçon d'une parcelle de terrain d'une contenance de 838 m². **Annexe bâtiment n° 9**



7 mars 1986 - Monsieur Henri SUREAU démissionne de son poste de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Paul RENOUX le remplace.



1987 - Il est noté en 1987, par un membre du conseil d'administration, que si de tels résultats ont pu être obtenus, c'est grâce au bénévolat de beaucoup et au concours précieux et désintéressé des religieuses de l'Union Chrétienne en poste sur la paroisse de Vix.

A cette date un récapitulatif de capacité est mentionné : nombre de chambres 54, nombre de pensionnaires 60.

1987 - Arrivée d'un nouveau directeur, Monsieur Jean-Claude BESSONNET.

1987 / 1995 - Cette période est marquée par l'embauche de personnels diplômés : 3 aides-soignantes. Les religieuses conservent les responsabilités médicales de la Maison.

1995 / 1996 - Changement de directeur, arrivée de Mme Roselyne BONDU.

Septembre 1996 - Les religieuses présentes depuis la création de la maison nous quittent définitivement.

Vix *Septembre 1996*

Maison de retraite Saint-Joseph : le départ des religieuses

Sœur Marie-Denise, sœur Cécile, sœur Marie et sœur Marie-Henriette ont quitté la maison de retraite. Au cours d'une manifestation de sympathie en leur honneur, leur compétence et leur dévouement ont été unanimement reconnus. Les religieuses de l'Union chrétienne ont joué un rôle prépondérant dans la fondation et la progression de l'établissement.



Répondant au mot d'accueil de la directrice Mme Roseline Bondu, sœur Béatrice, supérieure de la congrégation de Fontenay-le-Comte a évoqué l'arrivée des sœurs de l'Union chrétienne à Vix au cours de l'année 1931. Un établissement de leur ordre était alors ouvert. Elles succédaient aux sœurs de la Sagesse qui venaient de rejoindre leur maison mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre en 1929.

En 1962, sœur Vincent-de-Paul, sœur Claire et l'abbé Joseph Godet font les premières démarches qui aboutiront à la fondation de la maison de retraite Saint-Joseph. Puis successivement, sœur Germa, sœur Marie-Agnès et sœur Monique assurent le rôle de responsables de l'établissement. Après le recrutement d'un directeur laïc en 1983, sœur Marie-Denise, sœur Marie puis plus récemment sœur Cécile et sœur Marie-Henriette parachèvent une collaboration précieuse et sans faille.

Sœur Marie-Denise va se consacrer à l'infirmerie des sœurs âgées. Les sœurs Marie, Cécile et Marie-Henriette vont

prendre un repos bien mérité. Pour leur supérieure sœur Béatrice, « **il faut que la vie se renouvelle au profit des jeunes qui cherchent du travail** ». L'exemple des sœurs est porteur d'un message, « **ce qu'elles ont semé et qui a pris racine, c'est une grande attention à la personne âgée, au respect de sa dignité au travers de gestes quotidiens et de soins désintéressés qui l'accompagnent jusqu'au bout de la vie** ».

La directrice Mme Bondu et les employées par la voix de Marylène Renou ont rendu hommage

à la disponibilité des sœurs qui ont su gagner la confiance des Vizerons. L'abbé Clément Largeau, membre du conseil des résidents a formé le vœu que la maison « **conserve son identité religieuse** » tout en assurant que « **le dévouement y est offert à toutes les personnes sans exclusivité** ».

Au nom de l'équipe des administrateurs qui gère l'association, M. Paul Renou a fait allusion au projet d'agrandissement qui va se concrétiser au mois d'octobre : une extension des bâtiments ju-

gée nécessaire pour satisfaire aux exigences des normes de sécurité.

Une unité spécialisée dans l'accueil des personnes âgées désorientées va être construite à l'emplacement de l'actuel presbytère.

Elle comprendra une salle à manger, une nouvelle cuisine. Les chambres existantes seront agrandies et réhabilitées. La réalisation de l'entreprise repose en partie sur le dynamisme du personnel et la confiance des résidents auxquels les religieuses ont largement contribué.

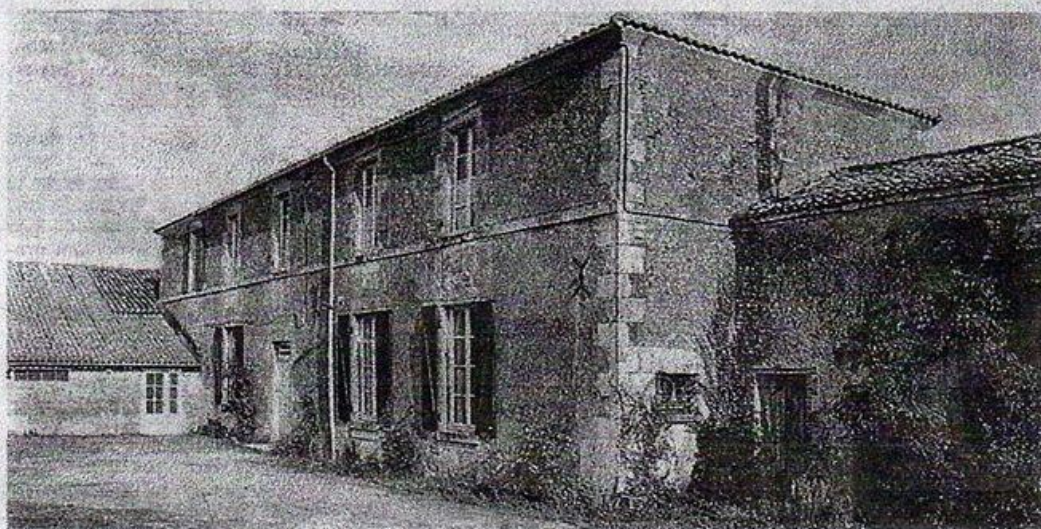
Les religieuses, ici avec les responsables de la maison de retraite, ont aussi œuvré dans le cadre de la liturgie et des activités paroissiales.

Une partie des locaux étant devenue obsolète ou exiguë, la mise aux normes de sécurité a exigé une nouvelle extension. Une réflexion approfondie sur les difficultés du grand-âge a conduit le Conseil d'Administration à devoir répondre à cette nouvelle exigence de l'époque : la désorientation. En conséquence, un CANTOU (Centre d'Activités Naturelles Tirées d'Occupations Utiles) fut envisagé.

Pour ce faire, l'achat du presbytère, propriété de l'Evêché de Luçon, a été réalisé, avec l'accord de la Paroisse de Vix. Acte de vente du 1er août 1996 en l'étude de Maître ROUX, notaire au POIRE-SUR-VELLUIRE, prix de l'opération : 450.000 francs.

Vix

Le presbytère, témoin du passé, disparaît



L'ancien presbytère à l'emplacement duquel vont commencer début janvier, les travaux d'extension de la maison de retraite.

Le presbytère et la salle paroissiale attenante viennent d'être rasés. Leur emplacement va être utilisé pour l'agrandissement de la maison de retraite. Ces deux édifices sans grand intérêt architectural et peu adaptés aux nécessités du moment, ont néanmoins suivi le cours de l'histoire au fil du temps.

De temps immémorial, il existait sans doute une cure à proximité de l'église. Les noms de lieux-dits (Port de la Cure, Fontaine de la Cure) mentionnés sur l'ancien plan cadastral de Vix en 1836 en témoignent. Le presbytère récemment démoli a été construit en 1753 selon l'inscription gravée sur une pierre au-dessus de la porte, côté midi. Les archives paroissiales relatent la suite de son histoire.

Au début de la période révolutionnaire, en 1790, les propriétés du clergé et des nobles émigrés

sont déclarées biens nationaux et confisquées. En juin 1796 (le 2 messidor an IV de la République) la cure est vendue aux enchères au citoyen Guillaume Hervé de Fontenay-le-Peuple pour une somme de 2 160 F. Elle est revendue par la suite à la famille Goichot Piet Roquépine de Niort. Le curé desservant est alors logé dans l'ancienne seigneurie qui jouxte l'église.

Un nouveau presbytère

Le 18 mai 1812, la cure est rachetée pour 4 350 F par la municipalité représentée par le maire, Jean Simonnet. Elle est alors louée au curé en fonction. En 1860, le corps du bâtiment est agrandi. En 1905, année de la séparation de l'Église et de l'État, la cure devient la propriété de ce dernier, et est louée à des particuliers. L'ancienne seigneurie loge à nouveau le curé et son vicaire. En 1929, la commune et le maire, Pierre Sacré, vendent l'ancienne cure. Le curé Célestin

Rousseau fait appel à la générosité des paroissiens. Suite à une souscription, l'association diocésaine de l'évêché de Luçon, au nom de la paroisse, rachète le presbytère pour 40 100 F.

En 1942, la salle paroissiale attenante au presbytère est construite sous le ministère de l'abbé Dugast. Les séances théâtrales qui y sont données, ainsi que les coupes de la joie, les arbres de Noël et les remises de prix de l'école privée sont encore dans toutes les mémoires.

Suite au départ des religieuses de l'Union chrétienne, l'association diocésaine a fait l'acquisition de leur propriété, au 7, place De Gaulle, qui devient le nouveau presbytère. L'abbé Jean-Claude Michaud y tient sa permanence le mardi, de 11 h à 12 h. Le numéro de téléphone pour tout contact est le 02 51 00 63 56. Le conseil paroissial envisage la construction d'une salle sur le « pré de la cure » pour les réunions et la catéchèse.

En raison de l'importance des travaux prévus, dont les estimations de coût s'élevaient à 15 millions de francs, l'Association envisage une augmentation devenue nécessaire du prix de la journée. Également l'habilitation à l'aide sociale s'avère indispensable pour permettre à toute personne d'entrer dans la Maison ainsi que d'amener une garantie de contrôle et de caution.

Le 28 février 1997, pose de la première pierre en présence :

- Du vice-président du Conseil Général de Vendée
- Du sénateur
- Du député
- D'un conseiller général
- Du maire de Vix et les conseillers municipaux.



1998 - A l'hiver 1998 on assiste à l'installation des résidents dans ces nouveaux locaux. **Annexe bâtiment n° 10**

1999 / 2000 - le confort, fil conducteur de l'Association, s'affirme encore davantage par l'ouverture de 12 lits de cure médicale. Cette avancée a permis une sécurisation médicale supplémentaire. L'Association a atteint son objectif.

21 juin 2001 - Monsieur Paul RENOUX démissionne de son poste de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Joseph ROUX le remplace le 28 juin.



Joseph Roux

2001 / 2003 - L'évolution et la réputation de l'Association sont en constants progrès. Des associations s'intéressent à notre action, le Lion's Club sensibilisé et conquis apporte son soutien à la Maison pour améliorer la vie au quotidien en offrant un pôle pour le secteur CANTOU.

Un dossier est préparé et soumis à la DDASS et au Conseil Général pour la signature d'une convention tripartite « EHPAD ». Celle-ci devient effective au 1^{er} janvier 2003. De ce fait, le mot « retraite » n'est plus adapté, notre Maison l'efface donc de son entité pour s'appeler simplement « Maison Saint Joseph ». Un logo est alors créé.

La convention tripartite intègre également l'ouverture d'un accueil de jour. Le but ultime, une médicalisation totale de la maison, est ainsi obtenue.

Le 24 octobre 2003, acquisition d'un terrain jouxtant notre Maison à l'Est, d'une contenance de 20 ares, pour la somme de 12.196 euros + frais, selon acte notarié en l'étude de maître ROUX au Poiré-sur-Velluire (85). Ce terrain appartenait aux Frères PAGEAUD. **Annexe bâtiment 11**

Fin 2003, 67 résidents dont 4 couples habitent la maison, dont 12 en CANTOU. Notre établissement est alors destiné aux personnes âgées lucides et désorientées, habilité à l'aide sociale avec une capacité totale de 63 chambres.

Une équipe d'employés de 32 ETP (Equivalent Temps Plein) s'investit dans l'esprit inculqué par l'Association.

1960 / 2003 - Après plus de 40 années d'existence, on observe que la ligne de conduite de notre Maison ne s'est jamais démentie, en effet, elle conserve toujours ce caractère fort d'un établissement « familial » où la personne est respectée et garde, quelle que soit sa situation, toute sa dignité.

2004 - Un nouveau projet de construction en prolongement de l'aile Nord-Est de 1979 prendra forme mais son financement (coût estimé à 1.830.000 euros) et les aléas administratifs, notamment une révision simplifiée du P.O.S par la commune sur cette zone alors non constructible, seront tels que le permis de construire ne sera déposé que le 6 juillet 2005.

Annexe bâtiment n° 12

Novembre 2005 - Suite aux diverses études et modifications architecturales, le coût de l'investissement est alors chiffré à 1.614.000 euros financés comme suit :

- | | |
|-------------------------------|-----------|
| - Subventions conseil général | 133.876 € |
| - Subventions de la commune | 4.140 € |
| - Autofinancement | 300.000 € |
| - Emprunt pour le solde. | |

Le début des travaux aura lieu en mai 2006.

Janvier 2006 - Départ de Mme Roselyne BONDU, remplacée par Mme Marie VIOLEAU au poste de Directrice.

Mars 2006 - Adhésion de notre établissement à l'association URIOPSS

Union Régionale Institutions Œuvres Privées Sanitaires Sociales, nous y sommes représentés par notre directrice Mme VIOLEAU qui est alors élue membre du conseil d'administration de cette association.

Parallèlement aux travaux d'agrandissement, des chambres de 16 m² devenues obsolètes seront réhabilitées pour un coût de 250.000 euros.

Nous sommes régulièrement interrogés pour des séjours temporaires sachant qu'aucune structure de ce type n'existe dans les environs. Lors de ces nouveaux aménagements la décision est prise alors de créer 2 chambres temporaires.

Octobre 2006 - Le financement global de la construction ainsi que les travaux ci-dessus représentent un coût total de 1.939.314 €. Les emprunts

sont contractés auprès du Crédit Agricole pour 1.000.000 € et à la Caisse de Dépôt et Consignation pour 820.000 €.

Avril 2007 - Recrutement d'une Psychologue à temps partiel.

Mai 2007 - Arrivée d'un Médecin Coordonnateur à raison d'une demi-journée par semaine.

Avril 2008 - Réception du chantier le vendredi 18 avril 2008.

Annexe bâtiment n° 12



Il est à mentionner la participation permanente et efficace de Monsieur Georges PAIRRAUD, membre de notre conseil d'administration qui nous a fait profiter de sa grande expérience professionnelle dans le suivi de ce chantier.

Les 1ers déménagements de résidents dans ces nouvelles chambres ont eu lieu du 19 au 24 mai 2008.

18 mai 2009 - Inauguration des bâtiments d'extension et de réhabilitation en présence des personnalités officielles, dont, sous-préfet, député, conseiller général, maire.

Avril 2010 - location d'un local situé à l'entrée côté place de l'Eglise à un professionnel Ostéopathe.

Juin 2010 - Des contacts sont pris avec la commune du Poiré sur Velluire pour la réalisation d'une antenne de notre EHPAD sur cette commune, sous forme de « maison de vie » ou de « résidences services », selon les directives de nos instances de tutelle. Le terrain est offert par la commune. La structure envisagée comporterait 24 logements. Ce projet après maintes démarches administratives et financières sera abandonné en 2013, l'étude de sol ayant révélé des problèmes importants nécessitant des fondations renforcées et par la même un surcoût financier trop élevé.

20 mars 2012 - Cette année la fête de la Saint Joseph revêt un caractère particulier pour notre maison puisque c'est son 50^{ème} anniversaire ! Un repas est organisé à la salle communale et nous procédons à des invitations élargies : député, conseillère générale, conseil municipal, bénévoles.

2013 - Toujours beaucoup de dépenses concernant l'entretien, l'isolation, le renouvellement de matériel, etc... Malgré les années les événements et les aléas en tout genre, les membres du conseil conservent toujours cet esprit « Maison » hérité de ses fondateurs et qui fait sa force. Constructifs, participatifs, à l'écoute, facteur d'unité, respectueux des opinions de chacun, loyaux et rigoureux, dans l'intérêt et pour le bien-être de nos aînés.

Une employée témoigne de cet esprit « Maison » :

« Quand je suis arrivée en 1990, je faisais tous les postes, ménage, soins, lingerie, le jour ou la nuit, le matin il fallait ramasser les légumes dans le jardin avant de commencer la journée où nous arrivions déjà en forme... nous allions étendre les draps sous le préau et nous les ramassions le soir pour les plier. Les légumes ramassés le matin nous les mettions en bocaux ».

Toute une époque ! ...

Fin décembre 2014 - Départ de notre directrice Mme Marie VIOLLEAU, recrutement pour son remplacement de Mme MIGEON-BONNAUD.

2015 - En mars une épidémie de grippe touche un grand nombre de résidents. La maison est placée en quarantaine, repas en chambre et visites interdites.

Le 15 mars Mme MIGEON-BONNAUD nous quitte, un poste équivalent lui est proposé en Loire-Atlantique, proche de son domicile.

Achat d'un véhicule d'occasion, équipé pour transports d'handicapés.

1^{er} juin 2015 - Prise de fonction de Mr Pascal COCHELIN, nouveau directeur.

Restructuration des locaux accueil/secrétariat/direction.

2016 - En raison de la mise en quarantaine pour épidémie de gastro-entérite, le repas de la Saint Joseph est décalé de mars à la mi-avril.

9 juin - Assemblée générale - Notre président Mr Joseph ROUX annonce qu'il ne se représente pas à ce poste. Il est remplacé par Mr Bernard CHABIRAND, élu du conseil et qui accepte d'assurer cette fonction.



Une réflexion est lancée sur l'éventuelle construction de logements pouvant accueillir des personnes âgées et autonomes. Constructions qui pourraient se réaliser sur le terrain arrière de l'EHPAD.

En fin d'année, visite de notre maison par des élus du conseil départemental, le ressenti est bon.

L'âge moyen de nos résidents est de 89 ans et la durée moyenne de séjour de 5 ans.

2017 - Adhésion au groupement d'achat « le cèdre ». Ce groupement d'achat est national, 5 EPHAD du secteur y adhèrent : Ste Gemme la Plaine, Champagné les Marais, Les Herbiers, Doix et Vix. Ce groupement nous permet une relation directe client/fournisseur et des économies substantielles dans nos achats.

Le projet de « résidences autonomie » avance, rencontre avec des architectes, étude de faisabilité de 10 logements de 40 m² environ.

Elaboration de la « charte du bénévolat », celle-ci permet entre-autre que les bénévoles œuvrant pour la maison soient couverts par le contrat d'assurance de l'EHPAD.

Réalisation et mise en place de grilles en façade de chaque ouverture des chambres, esthétiquement appréciées de tous.



En septembre 2017 le projet de construction des résidences autonomie est confié aux Artisans Réunis de Fontenay le Comte, les travaux en janvier 2018.

Annexe bâtiment n° 13



Pour permettre un agrandissement du parking, une convention sur un échange de terrain à l'amiable est signée avec le diocèse de Luçon.

Les différentes demandes de subventions auprès de toutes les instances n'ont pas abouti. Administrativement nous avons rencontré de nombreuses difficultés. Création d'une EURL.

Le 13 avril une rencontre est organisée dans les locaux du Conseil Départemental sous l'impulsion de Mme CHATEVAIRE conseillère de notre secteur. Obtention du statut de « Résidences Autonomie » permettant ainsi une gestion collective de la structure. La mairie de Vix se porte caution du prêt contracté auprès du Crédit Mutuel pour la somme de 900.000 euros.

Dans l'EHPAD, création d'une chambre supplémentaire dans le secteur dit « le bourg ».

Le 8 septembre, pique-nique des familles. Le beau temps permet sa réalisation en extérieur devant l'EHPAD.

21 septembre - départ du Directeur Mr Pascal COCHELIN.

5 novembre - prise de fonction de Mme Christelle DEVAUX nouvelle directrice.

Un audit a été demandé auprès des services de l'URIOPSS pour évaluer de façon objective et totale la réalité de terrain de la Maison.

2019 - 1^{er} janvier, entrée du couple Claude et Ginette MOINARD, premiers occupants des résidences autonomie. Les autres entrées se sont échelonnées pour arriver à une occupation totale en 6 mois.



Il est à noter que l'ensemble des aménagements extérieurs a été possible grâce à une forte mobilisation d'une « super équipe » de bénévoles permettant ainsi une économie estimée à environ 100.000 euros. Acquisition d'un triporteur avec assistance électrique d'une valeur de 6.320 euros financée par la fondation NORAUTO pour 4.000 €, par l'EHPAD pour 1.160 € et par l'association « Tous Ensemble » pour 1.160 €.



Création d'un site internet : www.lamaison-stjoseph.fr

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation bar with the following elements:

- Left side: Social media icons (mail, WhatsApp, Facebook) and a search icon.
- Center: Phone number '02 51 00 60 32', a download icon for 'Télécharger la brochure', and a location icon for 'Plan d'accès'.
- Right side: Signal strength, battery level (65%), and time (18:56).

 Below the navigation bar is a yellow header with the logo 'LA MAISON ST JOSEPH EHPAD & Résidences Autonomie' and a menu with links: 'LA MAISON ST JOSEPH', 'EHPAD', 'RÉSIDENCES', 'ACTUALITÉS', and 'CONTACT'.

 The main content area features a large background image of the building with the text 'La Maison Saint Joseph EHPAD et Résidences autonomie'. Below this are two logos: 'EHPAD' and 'RÉSIDENCES'. A video player is embedded in the center, showing a person walking in a hallway. At the bottom, there are three smaller images: an elderly woman talking to a staff member, a smiling elderly couple, and a staff member with an elderly man.

1^{er} mars - Venue du Conseil Départemental pour visite de conformité des résidences. Les personnes présentes ont été conquises par le niveau et la qualité des prestations intérieures et extérieures de cet ensemble.

24 mai 2019 - Lors de l'assemblée générale mise en place du nouveau conseil d'administration.



Conseil d'administration : de gauche à droite - Guy FILLONNEAU, Marie-Christine RIOT, Michel MORIN, Claude SACRE, Jacky GARREAU, Bernard CHABIRAND (président), Jean-Noël CLAVURIER ? Didier ROBIN, Marie-France CHABOT, Sabrina MANTEAU, Colette MERCIER, Monique MENARD, Joël RENOUX (absent sur la photo).

7 septembre - Fête des familles, pour la seconde année pique-nique sur la pelouse devant l'EHPAD.

11 octobre - Inauguration des « Résidences Autonomie », invitation auprès des familles, le personnel, les artisans et entreprises diverses, la Mairie de Vix, élus politiques, évêché, banque. Ce fût un réel succès.

L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Saint-Joseph a inauguré vendredi douze logements indépendants. Six autres doivent encore être livrés.



Le ruban a été coupé par la résidente Ginette Moinard. | OUEST-FRANCE

23 septembre - Lors du conseil d'administration il est décidé de lancer l'extension des « Résidences Autonomie » par la construction de 6 logements supplémentaires. Les travaux sont à nouveau confiés au groupement des « Artisans Réunis ».



Janvier - mars 2020

Mise en place de portes de garage au sous-sol afin de préserver l'esthétique de la cour des Résidences Autonomie.

Mise à l'étude du projet d'extension du restaurant. En effet cet espace doit répondre à une demande croissante de résidents des Résidences Autonomie et autres extérieurs à l'EHPAD, notamment ceux des Vergers.

Un 3^{ème} ascenseur est installé à la jonction EPHAD / Résidences Autonomie afin de permettre l'accès à chacun sans sortir des bâtiments.

La pandémie COVID 19 perturbe considérablement le quotidien des résidents, du personnel et des familles. Mise en place de protocoles sous directives de l'ARS.

Septembre - décembre 2020

Début des travaux de 6 logements supplémentaires des Résidences Autonomie

Travaux bâtiments aile nord : réfection des terrasses des balcons, changement des ouvertures, peinture des façades et réfection de la toiture.

Lors de l'Assemblée Générale d'octobre, le tiers sortant est reconduit, chacun des 12 membres garde son poste dans le Conseil d'Administration. Deux membres stagiaires entre dans le Conseil : Mrs Michel BLANCHARD et Claude RENARD.

La commune de Vix ayant été classée en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) nous contactons un cabinet spécialisé pour valider les démarches administratives auprès des services sociaux et fiscaux et bénéficier des avantages possibles que ce statut propose.

La pandémie COVID 19 sévit toujours et complique considérablement les visites aux résidents.

Janvier - Mai 2021

Un remerciement à l'équipe de bénévoles pour l'ensemble des travaux effectués : coursive du Cantou, coursive côté hall d'accueil, abords et coursive des Résidences Autonomie, montage du kiosque et aménagement du parc.

Courant avril 2021 les 6 nouvelles Résidences Autonomie sont bien avancées, communication presse pour proposer leur location à compter du 1^{er} août.

Juin - Décembre 2021

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association Maison St Joseph, Mrs Guy FILLONNEAU et Jean-Noël CLAVURIER, atteints par la limite d'âge, ont présenté leur démission et furent chaleureusement remerciés pour l'ensemble des services rendus à l'association et leur grand dévouement.

En juillet 2021, suite à nos différentes démarches auprès des services publics, notre association est reconnue O.I.G. (Organisme d'Intérêt Général) et à ce titre peut bénéficier de dons défiscalisés avec délivrance d'un reçu fiscal donnant droit à réduction d'impôt pour le donateur.

En décembre une Assemblée Générale extraordinaire valide la reconnaissance de l'association en O.I.G. et le « rescrit fiscal » accordé par une modification des articles 18 et 19 des statuts. Elle modifie également l'article sur la limite d'âge des membres du conseil d'administration, la portant de 75 à 80 ans.

A fin 2021 - La « Maison » c'est :

- plus de 6.000 m² de surface bâtie
- 42 salariés équivalent temps plein
- 68 chambres
- 72 résidents
- 18 logements en Résidences Autonomie

A suivre ...

ANNEXE BATIMENTS

ANNEXE BATIMENT

